



## **Au Global Compact des Nations Unies**

A Lesquin (59), le 2 avril 2019

Communication sur le progrès.  
Couvrant la période d'avril 2018 à avril 2019

À nos parties prenantes,

Mobivia est signataire depuis 2007 du Pacte Mondial de l'ONU. Par la présente, nous témoignons à nouveau de notre volonté à soutenir les Dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Nous réitérons nos engagements de long terme en faveur d'un développement durable. La RSE constitue un capital historique fort pour le groupe et un levier majeur pour un développement que nous voulons durable et pérenne.

Leader européen de l'entretien et de l'équipement de véhicules avec plus de 2 070 ateliers et magasins automobiles dans ses réseaux (Norauto, A.T.U, Midas et Carter-Cash...), Mobivia réunit et anime 9 marques et 24 startups au sein des accélérateurs Via ID et CarStudio, qui se donnent pour mission de proposer des solutions de mobilité utiles, innovantes et durables, au service de chaque usager et de sa mobilité.

Mobivia travaille également sur la détection et l'accélération de solutions innovantes avec ses entités CarStudio et Via ID. Avec son accélérateur de business Via ID, Mobivia accompagne et déploie des nouveaux projets de mobilités intelligentes, durables et du quotidien (parmi lesquels Drivy, Heetch, Smoove, Xee..).

Depuis 2017, nous revisitons, revitalisons et restructurons notre politique RSE pour que le Développement Durable soit un levier de création de compétitivité et d'innovation. Un Comité Éthique et RSE a ainsi été créé afin de s'assurer que la RSE et l'Éthique soient placés au cœur de notre Vision, de notre gouvernance et de notre stratégie.



Afin de relancer une dynamique Développement Durable au plus près des marques et du business, il a été décidé, en juin 2017, de s'appuyer sur des BUs pilotes dont la première est Norauto. Ce choix est en cohérence avec son engagement historique en matière de RSE et avec sa position au sein du groupe : Norauto réalise plus de 40 % du chiffre d'affaires groupe avec ses 663 centres et 11 000 collaborateurs.

Entre octobre 2017 et avril 2018, un travail de co-construction de la Vision Norauto sur le Développement Durable a donc été engagée. Cette co-construction a été menée avec les expertises internes et transverses de la Marque Norauto et du groupe avec un dialogue Parties Prenantes ad hoc. Depuis, une dynamique de déploiement est engagée pour accompagner la transformation de la marque. En parallèle de ce travail, Norauto a obtenu fin 2018 le label Enseigne Responsable. Soutenu par la Cop 21, le Ministère de l'Ecologie et les Fédérations Professionnelles du Commerce (FFF, et FCA), ce label a pour but de promouvoir le développement durable des enseignes et réseaux de grande distribution.

En 2018, Mobivia, accompagné par le cabinet GoodWill Management, a requalifié les grands enjeux de sa politique RSE, en phase avec son référentiel RSE et les principes de l'ISO 26 000, et les a soumis à une enquête Parties Prenantes. 157 personnes, internes et externes, en France et en Europe, ont répondu aux questionnaires d'attentes et d'impact en juin 2018.

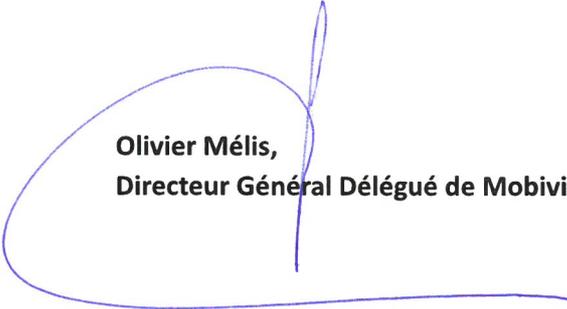
Enfin, le tableau ci-dessous reprend la concordance entre les axes de notre politique RSE telle que challengée au printemps 2018 par un dialogue Parties Prenantes, les 10 principes des Nations Unies et les Objectifs de Développement Durable.

Mobivia s'inscrit en effet dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Dès 23 enjeux de la matrice de matérialité, 8 ressortent majeurs et concordent avec 15 ODD dont, en priorité, l'ODD 13 (Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leur répercussions), l'ODD 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous) et l'ODD 3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge)

Axes de la politique RSE	Nomenclature des engagements (et concordance des Principes des Nations Unies)		Correspondance ODD
Commerçant responsable		<b>Respecter les intérêts des clients et des consommateurs</b>	
		<b>Agir avec loyauté et responsabilité sur les marchés</b>  Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.  Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.  Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.	
Économe en ressources		<b>Préserver l'environnement</b>  Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.  Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.	

		Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	
Développeur de collaborateurs		<p><b>Valoriser le capital humain et respecter les droits fondamentaux de la personne</b></p> <p>Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.</p> <p>Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.</p> <p>Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.</p> <p>Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession</p>	
Co-acteur de la cité		<p><b>Communauté et développement local : agir avec et dans nos territoires</b></p>	

L'ensemble de nos engagements RSE, des actions et des KPI qui en découlent sont par ailleurs rassemblés dans notre [Déclaration de Performance Extra-Financière accessible sur notre site www.mobivia.com](http://www.mobivia.com).

  
**Olivier Mélis,**  
**Directeur Général Délégué de Mobivia SA**